



Les travaux de déploiement du réseau public de fibre optique démarrent sur notre commune

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment votre Communauté de communes Enclaves des Papes et Pays de Grignan, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le déploiement du réseau public de fibre optique se poursuit en Ardèche et en Drôme.

Les travaux de déploiement de la fibre optique viennent d'être lancés sur notre commune. Ils permettront au terme de ce déploiement à environ 320 foyers ou locaux d'activités de bénéficier des services Très Haut Débit sur fibre optique.

LES TRAVAUX DANS LE DETAIL

Pendant cette phase de travaux de 6 à 9 mois environ, le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies & Services, en charge du déploiement sur notre commune, va réaliser plusieurs opérations :

- > **des travaux de génie-civil** : réhausses de chambres, réparation de réseaux souterrains cassés, consolidation et remplacement de poteaux des réseaux électriques et téléphoniques, création de tranchées pour poser de nouveaux fourreaux lorsque c'est nécessaire ;
- > **des travaux de câblage** : déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux et en souterrain dans les fourreaux ;
- > **la réalisation des branchements optiques** (soudure des câbles) dans les boîtiers et locaux techniques du réseau, construits préalablement.

Pour des raisons d'ordre réglementaire, le périmètre de déploiement se fait par zone distincte d'environ 400 lignes. Chaque zone avance à son rythme en fonction des aléas rencontrés. La fin des travaux et la commercialisation pour chaque zone peut donc être échelonnée dans le temps.

ET ENSUITE...

Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public. ADTIM FTTH commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois.

A l'ouverture commerciale de notre commune, soit à partir du 1^{er} trimestre 2023, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un des 10 opérateurs FAI disponibles sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

Pour savoir si vous êtes concernés par le périmètre en cours de travaux, testez votre adresse sur l'outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi ? » <https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite> et inscrivez-vous pour être informés de la date d'ouverture commerciale.

UN PROJET PORTÉ PAR
VOS COLLECTIVITÉS



Ardèche
LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AVEC LE SOUTIEN DE



ET LA PARTICIPATION DE

ADTIM FTTH

LES AVANTAGES DE LA FIBRE ?

La fibre permet de profiter d'offres TV, Internet, téléphonie ultra performante, avec des débits stables, à partir de 100 Mbit/seconde, voire plus de 1 Gbit/seconde selon l'abonnement soit 1000 Mbit/seconde, contre moins de 30 Mbit/seconde pour l'ADSL.

Pour toutes questions, vous pouvez consulter la Foire aux Questions d'ADN :

<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>

ou contacter la **hotline** d'ADTIM FTTH au **04 82 48 00 18**, au prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 20h.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'ADN SUR LES RESEAUX SOCIAUX



[@adn0726](https://twitter.com/adn0726)



<https://www.facebook.com/ardechedromenumerique>



[@adn0726](https://www.instagram.com/adn0726)



https://www.youtube.com/channel/UC_JEzIOI9ISGkaHoWzOtFsg

UN PROJET PORTÉ PAR
VOS COLLECTIVITÉS



Ardèche
LE DÉPARTEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AVEC LE SOUTIEN DE



ET LA PARTICIPATION DE

ADTIM FTTH